



ASSEMBLEE GENERALE

DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES ARDENNES
DU 26 Avril 2025

COLLECTEUR DE DROIT DE VOTE ADHERENT INDIVIDUEL SANS MANDAT

A retourner par courrier au plus tard pour le **6 Avril 2025** cachet de la poste faisant foi

ou à déposer :

- dans la boîte aux lettres de la FDC 08 au plus tard pour le **6 Avril 2025**
- à l'accueil de la FDC 08 au plus tard pour le **4 Avril 2025 avant 17 h (fermeture des bureaux)**

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

N° de permis : Délivré le :

Par la Préfecture

ou ONCFS/OFB :

Vous voudrez bien coller ci-dessous votre timbre vote représenté par un code-barres

avec Nom – Prénom et N° d'identifiant

de l'année 2023 du département des Ardennes.

N'oubliez pas de signer à côté de votre timbre

Coller votre timbre vote avec code-barres du département des Ardennes (08)	Signature :
--	-------------